

# **Solidaires** • DOUANES

80-82, rue de Montreuil

75 020 PARIS

Tél.: 01.44.74.45.59 ou 01.55.25.28.85

Fax.: 01.55.04.99.05

Courriel: [solidaires-douanes@douane.finances.gouv.fr](mailto:solidaires-douanes@douane.finances.gouv.fr)

## **Groupe de travail du 30 novembre 2004** **Renseignement**

### **DECLARATION PREALABLE**

Monsieur le Président,

Notre participation à ce groupe de travail doit être parfaitement claire. Nous continuons à dénoncer le fond d'une réforme, qui n'a, selon nous, pour seule vocation de restructurer les effectifs douaniers et de démanteler les structures de contrôle économique, financier et fiscal de l'administration des Douanes.

Vous allez certes nous servir que le contrôle de la marchandise n'est en rien abandonné, bien au contraire, la Douane ayant vocation à faire respecter les règles de sécurité. Mais celle-ci n'a, selon la Commission Européenne et le nouveau Code des Douanes Communautaire, aucun sens économique, fiscal et encore moins social. L'avenir est au sécuritaire. Il est patent de constater sur ce point que vous avez saucissonné les réformes : d'abord les services de surveillance, hormis les recherches, et maintenant les autres services de lutte contre la fraude. De même, les services de visite des bureaux de douane ou encore les centres de viticulture sont laissés à l'écart de votre réflexion. Cela signifie-t-il que tous ces services ne sont pas concernés par la lutte contre la fraude ? Pourtant, comment imagine-t-on lutter contre la fraude commerciale sans contrôler la réalité physique de la marchandise ?

Aussi, dans de telles conditions, nous ne nous faisons aucune illusion sur la portée d'une soit disante concertation, alors que le directeur général rejette catégoriquement toute remise en question des axes de son projet.

Si nous avons choisi cependant de venir à ce groupe de travail, c'est que, malgré l'opposition frontale des personnels à votre réforme, nous avons à cœur de les protéger de ses conséquences néfastes, notamment en termes de conditions de travail et de pouvoir d'achat. Ils sont notamment en

attente des réponses précises et détaillées de l'administration qui, nous n'en doutons pas, à travailler longuement son projet.

Quel avenir pour les agents des BRR et des CIR ?

Quel est le vrai rôle de la DNRED ?

S'agissant des SRE destinés à recevoir les enquêteurs des échelons et des CERDOC : quelles implantations géographiques, quels effectifs des futurs services, quels régimes de travail, quelles priorités de mutations, quelles rémunérations, quels régimes indemnitaires, quels remboursements de frais, quel avenir pour le service de contrôle différé, doit-on compter sur des implantations de postes dans ces structures ?

En ce qui concerne les cellules de pilotage, quel contenu, quel rôle et quel régime pour les agents ?

En bref, quel avenir pour tous les agents concernés, tant au niveau de leur activité que de leurs conditions de travail et de rémunération ?

Nous serons très attentifs à vos réponses et propositions, en espérant que celles-ci soient hautes et équitables. A défaut, vous mettez en péril le dévouement des agents à servir une administration dans laquelle ils éprouvent beaucoup de peine à se reconnaître encore.